



MAIRIE de BARC

-----27170-----

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 janvier 2022, 19h00
Sous la présidence de Mme Jocelyne HEURTAUX, Maire

ETAIENT PRESENTS :

M. Mmes : Christophe JUIN, Claire MOREIRA, Jean-Pierre FOSSET, Muriel TROGNON, Céline ALLAIN, Marie GOMBERT, Olivier THIERRY, Didier DORCHIES, Frédéric LOERCH, Sébastien GREMONT, Alexandre PORTE

ETAIENT ABSENTES EXCUSEES :

Mmes : Antoinette LERIGOLEUR, Katia MAITRE-LEBLOND

Madame Claire MOREIRA a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- SIEGE : travaux réseaux rue des Tuileries – Tranche 2
- SIEGE : Eclairage public LED rue de Conches
- SIEGE : Eclairage LED parking de la Mairie
- Questions diverses

SIEGE : travaux réseaux rue des Tuileries – Tranche 2

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications sur la 2^{ème} partie de la rue des Tuileries.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 16 292.00 €
- en section de fonctionnement : 14 167.00 €

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

SIEGE : Eclairage public LED rue de Conches

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'éclairage public afin de remplacer les lampadaires de la rue de Conches par des éclairage LED.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 3 333.00 €

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (EP).

SIEGE : Eclairage LED parking de la Mairie

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'éclairage public afin de remplacer les lampadaires de la place de la Mairie par des éclairage LED.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 1 667.00 €

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (EP).

Questions diverses

- Plan de relance

Une subvention a été accordée par le Département de l'Eure pour :

- la restauration du puits de la Place du Mesnil (50% soit 835€).
- la restauration des mares de l'Eglise et Moraine (80% soit 9056€)

- Salle polyvalente

Les travaux de rénovation de la salle polyvalente sont presque terminés.

Un piano électrique à induction, un réfrigérateur et un sèche main électrique seront achetés.

- Départ à la retraite

Patricia Alexandre-Hue qui a en charge la cantine de l'école part à la retraite à la fin de la semaine. Elle est remplacée par Mme Stéphanie Durande.

A l'issue des questions diverses, Madame le Maire décide de clore la séance.

Le Maire,
Jocelyne HEURTAUX